



## QUESTIONS CITOYENNES

### CONSEIL MUNICIPAL DU 19/06/24

#### Pierre T

Bonjour,

Nous avons une nouvelle terrasse, ce qui n'est pas une nouvelle en soi. Par contre depuis 2 jours je remarque des dépôts de particules noires (suies) sur celle-ci et je me demande d'où elle vient (pas de vent ce jour donc pollution locale) ?

Une recherche sur la toile m'extrait l'article <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/indre-44610/indre-mysterieuse-pluie-de-cendres-sur-la-ville-7dfd71f6-db87-11e9-8deb-0cc47a644868>

Qu'en est-il de cette fameuse station d'essai?

Bonjour Monsieur,

Je m'étonne de cette nouvelle sollicitation. En effet, vous nous aviez adressé un courriel le 5 mai dernier sur le même sujet. Nous avons alors sollicité la **Cellule Opérationnelle de Prévention des Risques Environnementaux de la Métropole** qui souhaitait pouvoir venir faire des relevés à votre domicile.

Vous deviez les appeler pour convenir d'une rencontre sur site. Vous ne l'avez pas fait.

Nous leur avons transmis votre nouveau message, ils prévoient de se déplacer à votre domicile dès qu'un rendez-vous pourra être organisé.

A ce jour, la ville ou la Métropole n'ont pas reçu d'autres signalements d'habitants sur ce même problème. Nous espérons pouvoir rapidement trouver une explication à ces présences signalées.

#### Fabien C

Bonjour

J'aimerais connaître la date du début des travaux, rue Jean Jaurès.

J'aurais une suggestion : transformer l'espace libéré par la démolition des garages anciennement face à l'ACLEEA, en parking à destination des riverains de la rue Jean Jaurès, durant ces mêmes travaux .

Et je pense qu'il serait souhaitable d'embaucher un deuxième électricien pour éviter de faire appel à une entreprise extérieure.



Bonsoir Monsieur,

Les travaux rue Jean Jaurès se dérouleront en plusieurs phases. La première doit démarrer à l'automne (fin septembre/début octobre). Il s'agira de rénover les réseaux d'eau.

Dans un second temps et après un temps de concertation avec les riverains, les aménagements pourront démarrer. L'entreprise chargée de la maîtrise d'œuvre est notifiée de l'attribution du marché, depuis environ 2 semaines.

La gestion de la circulation et des stationnements en période de travaux sera étudiée par l'entreprise dans le cadre de l'étude de programmation des travaux qui doit également permettre de stocker les engins de chantier ou les matériaux nécessaires.

Je vous remercie de l'intérêt porté à ce chantier d'envergure.